

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POT VAUCLUSE 27 SEP. 2013 ARRIVEU LE

DDT 84 - AVIGNON

Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie

> Téléphone: 04-42-99-10-00 Télécopie: 04-42-99-10-01

> > Affaire suivie par : David LAVERGNE

Nº 4269

04 42 99 10 28

Aix-en-Provence, le 24/09/2018

ARRIVEE

Réf SRA: DL 2018/28358

Objet: 84 - MONDRAGON - Ile Vieille - PC 84078 18N0019

Je vous informe que je n'édicterai, sur le projet cité en objet, aucune prescription archéologique en application de la règlementation relative à l'archéologie préventive (livre V du Code du patrimoine).

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Pour le Directeur A